



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 003/2021/CCI-BF
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT D'UNE AIRE DE
MANUTENTION ET DE RENOVATION D'UN ENTREPOT DANS L'ENCEINTE DU PORT
AUTONOME DE COTONOU.**

Dans le cadre du développement de ses activités au Bénin, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'assainissement d'une aire de manutention et de rénovation d'un entrepôt dans l'enceinte du Port Autonome de Cotonou, Budget CCI-BF – Gestion 2020.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

La prestation objet de cet appel d'offres s'exécutera en un lot unique.

Le délai d'exécution de la prestation est fixé à quatre (04) mois.

Une visite de site est prévue se faire le **10 septembre 2021 à 9 heures GMT** au Port Autonome de Cotonou au BENIN.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement au Secrétariat de la Représentation de la CCI-BF à Cotonou et à la Direction des Moyens Généraux (DMG) au Service Approvisionnement et Passation des Marchés (SAPM) à Ouagadougou, Avenue de LYON ou au Secrétariat de la Représentation de la CCI-BF à Cotonou au BENIN ou être retiré moyennant le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) de la CCI-BF Ouagadougou au BURKINA FASO

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre millions (4.000 000) de francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction des Moyens Généraux au Service Approvisionnement et Passation des Marchés (SAPM) de la CCI-BF sise Avenue de Lyon, 01 BP 502 Ouagadougou 01, téléphone : (+226) 25 30 61 14/15 ou au Secrétariat de la Représentation de la CCI-BF à Cotonou au plus tard le **30 septembre 2021 à 9 heures 00 minute GMT**.

Les soumissionnaires seront informés par courrier des lieu, date et heure d'ouverture des plis.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la CCI-BF ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour un délai maximum de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à aucune demande objet du présent Appel d'Offres.

Issaka KARGOUGOU

Directeur Général /CCI-BF